

force de maintien de la paix doit assurer. Si cette transformation ne se produit pas, le maintien de la paix ne fera que perpétuer un statu quo qui, le moment venu, sera appelé à disparaître comme ce fut le cas à Chypre. Malgré la présence d'une force chargée du maintien de la paix dans l'île, des combats d'une ampleur inégalée ont fini par éclater parce que le problème politique fondamental est demeuré entier. En outre, si l'opération du maintien de la paix se prolonge indûment, il se peut que les gouvernements engagés dans une aventure dont le succès ne leur paraît pas assuré, démontrent moins d'empressement à s'engager désormais dans pareille entreprise. Bien que les Canadiens ne mettent pas en doute l'importance du maintien de la paix, ils sont de moins en moins enclins à accepter d'y participer les yeux fermés. Une période de onze ans compte, c'est certain, et bien que les négociations en vue d'un règlement aient été reprises récemment, ce règlement est loin d'être acquis.

Peut-être conviendrait-il de modifier notre attitude à l'égard du maintien de la paix et de la pacification. Le Canada a toujours prétendu que pour être efficace, il importe de demeurer neutre à l'égard des deux parties de manière à éviter de s'engager dans le processus de pacification. Notre expérience à Chypre a démontré qu'il conviendrait peut-être, si les circonstances le permettent, de chercher à participer plus activement à la pacification. Nous pourrions, par exemple, chercher plus activement à influencer sur l'orientation des négociations, et à rappeler en termes plus énergiques à ceux qui sont directement engagés dans les négociations que notre participation au maintien de la paix ne doit pas se prolonger indéfiniment.

Un autre problème relatif au maintien de la paix, c'est le manque d'appui financier de la communauté internationale, ce qui impose aux participants attirés comme le Canada, un fardeau injustifié. Il faut prévoir des modalités plus efficaces en vue d'assurer une base financière solide et un partage plus équitable du fardeau entre les membres de la communauté internationale.

La plupart des participants aux forces de maintien de la paix proviennent d'un nombre relativement restreint de pays que l'on peut appeler occidentaux. Il est indispensable d'étendre la base de participation et d'obtenir l'adhésion d'un groupe représentatif parmi les membres de l'ONU. Ce qui permettrait d'alléger le fardeau de ceux qui ont participé régulièrement au maintien de la paix et par la même occasion engendrerait une meilleure compréhension de cette importante activité des Nations Unies, et un appui accru.

Les opérations de maintien de la paix, à Chypre et ailleurs, ont toujours été organisées en période d'urgence. Puisque le maintien